

DATE DE CONVOCATION

17 juin 2024

DATE D’AFFICHAGE

17 juin 2024

EN EXERCICE : 29

PRESENTS : 17

REPRESENTÉS : 10

VOTANTS : 27

ABSENTS : 2

N°2024-06-59 :**Modification du règlement
intérieur des activités
périscolaires**

Le Maire certifie que la liste
des délibérations a été
affichée en mairie et publiée
sur le site de la mairie

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MAULE**

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi 24 juin à 20H30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni, salle du conseil de la mairie de Maule, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Olivier LEPRETRE, Maire.

PRESENTS : M. LEPRETRE, Mme KARM, M. CAMARD, Mme BIGAY, M. SEGUIER, Mme QUINET, M. SENNEUR, M. COURTOT, M. CHOLET, Mme RIVIERE, Mme JANCEK, M. LECOT, Mme RAULT, Mme MERVOYER, Mme GUERET-MAGNE, Mme DEMBRI-COHEN, Mme READ.

REPRESENTES :

- Mme CANUS par Sidonie KARM
- M. COLLIN par Hervé CAMARD
- Mme URBAIN par Mélanie RAULT
- M. GIBERT par Alain SENNEUR
- M. BOURGET par Olivier LEPRETRE
- M. ALIOUANE par Amina DEMBRI-COHEN
- M. FALCHETTO par Elise GUERET-MAGNE
- Mme GUERITEAU par Denis COURTOT
- Mme ALLIX par Sylvie BIGAY
- M. LANGLOIS par Thomas LECOT

ABSENTS : M. DEVERS, Mme MANTRAND

Formant la majorité des membres en exercice.

Madame JANCEK est désignée secrétaire de séance.

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le règlement intérieur de la restauration scolaire et des activités périscolaires en annexe de la délibération ;

VU l'avis favorable de la Commission Finances – Affaires Générales du 13 juin 2024

CONSIDERANT qu'il convient de modifier le processus de facturation en passant à une facturation au réel ;

CONSIDERANT qu'il convient de modifier la date limite d'inscription, en passant du 29 du mois à 72h avant ;

ENTENDU l'exposé de M. Alain SENNEUR, Adjoint au Maire en charge du Scolaire et du Périscolaire ;

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

1/ APPROUVE la modification du règlement intérieur des activités périscolaires

2/ AUTORISE le Maire Olivier LEPRETRE de procéder à sa signature.


Chantal JANCEK
Secrétaire de séance


Olivier LEPRETRE
Maire de Maule